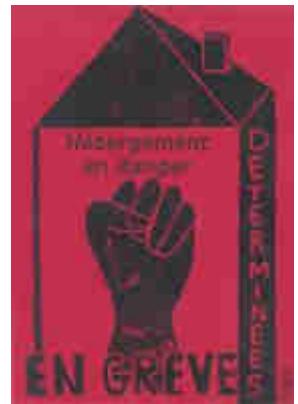


# Grande réunion publique. Hébergement : Luttons pour les droit oubliés

Arrêt du plan froid, délai pour obtenir un titre de séjour aberrant, remise à la rue des jeunes majeurs à 21 ans, Des dizaines de mineur.es non accompagné.es à la rue, famille et enfants sans hébergement d'urgence, contrôles de police devant les lieux d'hébergement, RSA conditionné, expulsions massives de squats ...



Depuis 2018 le collectif hébergement en danger le dit simplement : l'hébergement inconditionnel et continu, pourtant inscrit dans la loi est en danger.

Dans un contexte d'explosion du sans-abrisme, l'Etat ne prend pas ses responsabilités et il n'y a plus d'ouverture de centres d'hébergement. Il n'y a même plus de Plan Froid. Les délais d'attente sont devenus indécent (2 ans pour le public majoritaire : homme seul en insertion). Travailleur.euse.s sociales, on nous demande de continuer dans ce contexte dégradé : faire des choix draconiens, faire des demandes malgré les délais, batailler dans l'accès à la santé en contexte de rue... On nous demande de faire de l'accès au droit quand tout est en place pour nier les droits !

La préfecture et la métropole mettent en place de nouveaux critères pour être hébergé.e, toujours plus restrictifs :

- ▶ Peut être mise à l'abri en hôtel, une famille avec un enfant de moins de 1 an ayant une pathologie extrêmement lourde et pour une durée de trois mois maximum.
- ▶ D'autres pourront aussi avoir la chance d'être hébergé.es en hôtel si la mère prouve qu'elle n'a aucun contact avec le père et si celle-ci a réussi le parcours du combattant d'obtenir une domiciliation sur le territoire.

L'inconditionnalité et la continuité de l'hébergement sont remis une fois de plus en cause :

- ▶ les délais sont toujours plus longs et les critères toujours plus restrictifs : un homme seul sans droit au séjour peut attendre 4 à 5 ans un hébergement d'urgence !
- ▶ Des contrats de trois mois renouvelables sur critères de vulnérabilité sont en train d'être mis en place dans plusieurs structures notamment à Habitat et Humanisme. En tant que travailleur.se social.e on pourra nous demander de remettre à la rue une famille sous prétexte que leur enfant aura fêté son 1<sup>er</sup> anniversaire.

Face à cette situation il est possible de s'informer, de partager nos expériences, de lutter et même de gagner. Les personnes à la rue s'organisent elles aussi, organisent des manifestations et ouvrent des squats, il est possible de construire une lutte ensemble. Nous avons déjà gagné par le passé, nous ne pouvons rester les bras croisés face à un tel recul de droits fondamentaux.

Assistant.e social.e, éducatrice.teur spécialisé.e, monitrice.teur éducatrice.eur, médiatrice.eur, agent.e d'accueil, toutes et tous ont fait le choix de ce métier pour accompagner et aider des personnes qui présentent une difficulté.

Agissons ensemble pour faire valoir un réel accès aux droits des personnes. Nous vous proposons donc de nous rencontrer le mercredi 29 janvier à 18h30 à la Bourse du Travail, pour partager nos colères et nos idées, sortir de l'isolement et de la résignation, et surtout, construire collectivement un rapport de force.

Le Collectif Hébergement en Danger

mercredi 29 janvier 2025

## **Grande réunion publique. Hébergement : Luttons pour les droit oubliés**

18h30 - 21h00 Bourse du travail

place guichard